**Politique d’admissibilité au programme Sport Études du CBC**

Le conseil d’administration (CA) du Club de Basketball de Chicoutimi (CBC) est soucieux d’offrir l’encadrement et les meilleures conditions d’apprentissage sportif permettant de contribuer au succès et à la réalisation de chacun des étudiants/athlètes membres du Club. Le programme SE permet aux jeunes d’harmoniser les études et la pratique du basketball pour faciliter le développement de leur potentiel en vue de la compétition provinciale. Le CBC tient à voir ces jeunes graduer au sein de son programme. Cependant, les jeunes doivent mériter leur place dans le programme en s’engageant à respecter les exigences attendues par le Club.

Dix critères ou exigences ont été déterminées en considérant deux volets : technique et comportemental.

**Critères d’admissibilité et de maintien au programme SE du CBC (exigences)**

|  |
| --- |
| **Sur le plan technique, le jeune doit :** |
| 1. Avoir progressé dans ses habilités basket
 |
| 1. Avoir amélioré ou maintenu son cardio (réf. Centre Lucien-Brunel)
 |
| 1. Réalisé avec rigueur les exercices demandés dans les entraînements de basketball sans contester leur utilité ou leur raison d’être
 |
| **Sur le plan comportemental, le jeune doit :** |
| 1. **Être assidu** à plus de 90% à ses entraînements de basketball et au CLB *(3 absences/mois autre que pour des récupérations pédagogiques, même si elles sont motivées par le parent, seront considérés comme problématique)*
 |
| 1. Fournir les efforts requis (intensité) dans ses entraînements de basketball
 |
| 1. Être respectueux envers ses entraîneurs (gestes et langage)
 |
| 1. Être respectueux envers ses paires (gestes et langage)
 |
| 1. Aucune forme d’intimidation ne sera tolérée (gestes et langage)
 |
| 1. Contribuer positivementà la dynamique du groupe d’entraînement en basketball
 |
| 1. Respecter l’autorité du coordonnateur technique
 |

Trois fois par année , le coordonnateur technique, avec la collaboration des autres entraîneurs
(CBC et CLB), évaluera chaque jeune inscrit au programme à l’aide des critères décrits ci-dessus afin de déterminer si le jeune peut poursuivre ou non au sein de notre programme SE.

Le coordonnateur technique utilisera les mêmes critères pour intervenir en cours d’année sur les cas présentant des problématiques. (Protocole R.E.D.)

Pour minimiser les situations problématiques, le CA du CBC sollicite la collaboration des parents :

* Pour responsabiliser le jeune en regard des exigences du programme
* Pour lui rappeler le privilège qu’il a de faire partie d’un tel programme.
* Pour ne motiver que les absences qui ont un motif sérieux.

Rappelons que **toute absence doit être motivée par le parent dans les 24 heures, par téléphone ou par courriel. Nous faisons confiance au bon jugement des parents quant au sérieux du motif de l’absence**.

*Date de dernière révision de la politique : Sept 2019*